



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 20 avril 2020 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande d'usages conditionnels concernant le *Règlement numéro 1858 relatif aux usages conditionnels*, à savoir :

- demande numéro 2019-084 ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 6 031 719 et 6 103 191 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 345, chemin Brosseau, que l'usage « C42 – Services véhicules lourds » soit autorisé dans la zone Cab-1 et partiellement dans la zone RUR-2.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement à cette demande.

Le présent avis est donné conformément à la *Loi sur les cités et villes* (LRQ C-19).

Donné à Cowansville, ce 18 mars 2020.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA